

[15 février 1965]

Le 28 janvier 1965, la reine Elizabeth II délivra une proclamation, qui devait entrer en vigueur le 15 février suivant, selon laquelle le drapeau national du Canada devait être :

un drapeau rouge avec des proportions de deux longueurs sur une largeur, comportant en son centre et sur toute sa largeur un carré blanc portant une feuille d'érable rouge ou, en termes héraldiques : gueules sur pal argent canadien, une feuille d'érable de la première couleur.

Ce jour là, sur la Colline du Parlement, par une journée humide et froide, c'est sous les applaudissements de la foule que l'on descendit le *Red Ensign* canadien une dernière fois et que l'on déploya le drapeau unifolié du Canada sur les accords du « Ô Canada! ».



MONNAIE ROYALE CANADIENNE
ROYAL CANADIAN MINT